

Ce communiqué ne constitue par une offre d'acquérir des titres et n'est pas destiné à être diffusé dans les juridictions où l'Offre ne serait pas autorisée.

COMMUNIQUÉ DU 19 MARS 2026

**RELATIF À LA MISE À DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ET DES
INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ SILVER BANDS 4 (US) CORP.**

**DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT
OBLIGATOIRE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ**



INITIÉE PAR

SILVER BANDS 4 (US) CORP.

PRÉSENTÉE PAR



BANQUE PRÉSENTATRICE ET GARANTE

NOTE D'INFORMATION ÉTABLIE PAR SILVER BANDS 4 (US) CORP.

(l'« **Initiateur** »)

PRIX DE L'OFFRE :

0,60 € par action ordinaire Balyo

DURÉE DE L'OFFRE :

10 jours de négociation

Le calendrier de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire (l'« **Offre** ») sera déterminé par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») conformément aux dispositions de son règlement général.

Le présent communiqué est établi et diffusé par l'Initiateur conformément aux dispositions des articles 231-27 2° et 231-28 du règlement général de l'AMF.

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité de l'Offre en date du 19 mars 2026, apposé le visa n°26-058 sur la note d'information (la « **Note d'Information** ») établie par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de l'Initiateur (le « **Document Autres Informations** »), ont été déposées auprès de l'AMF le 19 mars 2026 et mises à disposition du public ce jour.

AVIS IMPORTANT

L'Offre n'est pas et ne sera pas proposée dans une juridiction où elle ne serait pas autorisée par la loi applicable. L'acceptation de l'Offre par des personnes résidant dans des pays autres que la France peut être soumise à des obligations ou restrictions spécifiques imposées par des dispositions légales ou réglementaires. Les destinataires de l'Offre sont seuls responsables du respect de ces lois et il leur appartient par conséquent, avant d'accepter l'Offre, de déterminer si ces lois existent et sont applicables, en s'appuyant sur leurs propres conseils.

Pour plus d'informations, voir la Section 2.12 (*Restrictions de l'Offre à l'étranger*) de la Note d'Information.

La Note d'Information et le Document Autres Informations sont disponibles sur les sites Internet de Balyo (www.balyo.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). Ils peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Balyo

74 Avenue Vladimir Ilitch Lénine
94110 Arcueil

Natixis

7, promenade Germaine Sablon
75013 Paris

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF publiera un avis d'ouverture, et Euronext Paris publiera un avis annonçant les modalités et l'ouverture de l'Offre.

Avertissement

Le présent communiqué (le « **Communiqué** ») a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public. La diffusion de ce Communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays.

L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. Le Communiqué n'est pas destiné à être diffusé dans ces pays. En conséquence, les personnes en possession du Communiqué sont tenues de renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

Silver Bands 4 (US) Corp. décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation par toute personne de ces restrictions.